

La start-up Ananke systems (siège à Belfort/90) qui a installé un démonstrateur de son système de récupération de chaleur fatale chez le fabricant d'articles de cuisson [CRISTEL](#) / T : 03.81.96.17.52 à Fesches-le-Chatel/25, fait partie des lauréats du Concours Techinnov 2030, les « pépites de demain ». L'entreprise est ainsi invitée par la CCI de l'Essonne à présenter sa solution technologique sur son stand, à l'occasion de Techinnov, la 1ère convention d'affaires dédiée à l'innovation pour l'industrie. Il s'agit d'une opportunité de gagner en visibilité et dévoiler son innovation. Ananke concourra pour le Prix du Jury de sa catégorie. Ananké transforme la chaleur fatale en énergie utile pour réduire les consommations énergétiques des sites industriels.
<https://ananke.eu/>